

La Balade des Hautes-Alpes

Descriptif

Randonnée équestre de moyenne-montagne dans les Alpes, destinée aux amoureux d'une nature sauvage et authentique. Nous chevauchons de col en col, en alternant forêts et alpages, pistes forestières et sentiers de montagne. Nous randonnons durant 5 jours dans de somptueux paysages, loin de toute civilisation.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée à proximité de Gap. En revanche, pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy (à proximité de Gap) sont inclus dans le tarif.



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Veynes-Dévoluy et transfert au centre équestre, ou arrivée directe en véhicule personnel au centre équestre en fin d'après-midi. Dîner et nuit au gîte du centre équestre.

Jour 2 : à cheval ! Départ par la vallée et le village de la Roche des Arnauds. Nous longeons la rivière du Buëch avant de la traverser, et de remonter jusqu'au hameau des Sauvas par un sentier à flanc de montagne. Installation des chevaux puis nuit et repas dans l'ancien hameau qui appartenait jadis à la chartreuse de Durbon. Aujourd'hui, un four à pain, deux bâtiments exploités en gîtes par l'ONF, des écuries et le relais forestier nous accueillent au cœur du magnifique cirque naturel de Bure. 4h30 à cheval.



Jour 3 : préparation des chevaux puis départ pour le hameau de la Montagne. Descente dans la vallée de la Béoux puis montée par une piste forestière permettant de bons galops jusqu'à Glaise. Un sentier dans les marnes et les genêts nous conduit jusqu'aux cols de Gaudissart et de l'Angélus, avant de replonger sur le vieux village d'Agnielles où nous passons la nuit. 5h à cheval.

Jour 4 : la piste forestière d'Airon nous ramène au fond de la vallée. De là, nous empruntons un sentier vers le col de Malamort (1749m) puis le col du Lauteret (1754m). Nous redescendons ensuite pour le dîner et la nuit jusqu'au gîte construit en plein massif de Durbon sur les lieux d'une ancienne bergerie, durant les reboisements du début du XXe siècle. 5h à cheval.

Jour 5 : passage sous la tour Carrée avant de remonter au col de Plate-Contier (1905m). Fenêtre incroyable sur le massif de Bure et la montagne d'Aurouze d'un côté, le Trièves et le Vercors de l'autre, dans un espace peuplé de chamois et de marmottes. Descente dans les alpages jusqu'à la Cluse, porte du Dévoluy. Arrivée à Rabioux en longeant le vaste pierrier de la montagne d'Aurouze. Dîner et nuit dans un gîte, dernier vestige d'un hameau habité jusqu'au XIXe siècle. Hautes falaises et immenses pierriers calcaires. 6h à cheval.

Jour 6 : nous traversons le Rabioux ("l'enragé") avant de remonter en direction de Claret. Passage sous le massif de Bure et grands galops jusqu'au col de Matacharre où une fontaine attend les chevaux. Suivant la période, pause gourmande avec les framboises sauvages. Descente jusqu'au gîte qui domine le torrent du Rif de l'Arc. C'est un lieu de discrétion caché dans les immenses forêts du versant sud du pic de Bure. 4h30 à cheval.

Jour 7 : fabuleuse journée qui démarre par le col de Conode et ses épinards sauvages. Nous découvrons l'autre versant du massif de Bure, habitat du tétra lyre et de fleurs rares, lys martagon, fritillaire du Dauphiné... Le sentier du bois de Loubet nous amène aux crêtes de la Barre avec une vue à couper le souffle sur Rabou, le cirque de Chaudun et, de l'autre côté, le bassin gapençais et la vallée du Buëch. Attention au vertige !!! 5h à cheval.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, transfert à la gare de Veynes-Dévoluy, ou départ en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
13.05.2018	20.05.2018	930 €
27.05.2018	3.06.2018	930 €
10.06.2018	17.06.2018	930 €
8.07.2018	15.07.2018	930 €
5.08.2018	12.08.2018	930 €
23.09.2018	30.09.2018	930 €
14.10.2018	21.10.2018	930 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en moyenne-montagne, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux. Nuits en gîtes forestiers ONF, couchages en chambres de 4 à 6 places. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Packagage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, solides boots (voire chaussures de marche, compte tenu de quelques portions de marche) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, gants, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Gap, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 4-16°, mai 8-20°, juin 11-24°, juillet 13-27°, août 13-26°, septembre 11-23°, octobre 6-17°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes et les repas. Pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Veynes-Dévoluy sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans les Hautes-Alpes, la première et la dernière nuit (80€ au total en demi-pension), l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

